

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/07/2013

Réception par le Prefet : 08/07/2013

Publication : 12/07/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-7-6-5

Séance du vendredi 5 juillet 2013

PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2013 CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2012-6-6-5 du Conseil Général du 5 décembre 2012, relative au Budget Primitif 2013 - Eau (C01),
- VU la délibération n° CP-2010-6-6-8 de la Commission Permanente du 30 avril 2010 approuvant le contrat pluriannuel d'assainissement avec la Commune de MICHELBAACH-LE-HAUT et le contrat signé le 30 septembre 2010,
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en date du 16 mai 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire au programme d'Assainissement 2013 les opérations figurant en annexe, soit un montant de subventions de 275 682 €,
- accorde les subventions aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint en annexe.

Les subventions seront imputées au programme C213 – Chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service Eau Epuration Equipements Ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 05 JUILLET 2013

**Assainissement
PROGRAMME 2013**

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04591	HUNAWIHR Réhabilitation du déversoir d'orage en entrée de station d'épuration	36 300,00	14%	5 082,00
AST04730	MICHELBACH-LE-HAUT Bassin de pollution d'équivalence 60m3	42 000,00	30%	12 600,00
AST04545	MICHELBACH-LE-HAUT Station de traitement des eaux usées	459 000,00	30%	137 700,00
AST04729	MICHELBACH-LE-HAUT Tranche 2012 de travaux d'assainissement réseaux	281 000,00	30%	84 300,00
AST04706	MICHELBACH-LE-HAUT Raccordement secteur rue de la Victoire	120 000,00	30%	36 000,00
			Total	275 682,00